

M François SAUVADET Président du
Conseil Général de la Côte d' Or

Objet : déneigement des RD

Monsieur le Président, cher collègue

A l' issue de la Commission Permanente du 11 janvier 2010, je vous avais fait part de mes remarques concernant la façon dont sont déneigées les RD dans les secteurs éloignés de tout comme le canton de LIERNAIS, en vous indiquant que nous avons été, pendant ces périodes, « coupés du monde ». Cette expression vous a choqué manifestement ; pourtant c'est la réalité !

Comme je vous l' avais indiqué, je viens par ce courrier, compléter et étayer mes propos. Lors des trois longs épisodes neigeux, qui n'ont rien d'exceptionnel au demeurant, que nous avons connu en décembre et janvier, sur ces axes vos services avec les moyens dont ils disposent, ont certes bien travaillé, et on a pu communiquer avec eux comme à l'habitude. Mais, seules les Routes principales (606, 980, 15 17B) ont été totalement dégagées, et rendues à la circulation « normale » après un délai de 10 à 12 h (je n' ai pas vérifié en détail), et la situation était satisfaisante. Il n' en n' était pas de même sur le réseau secondaire, où il y a seulement eu un passage de lame parfois bien tardivement, compte tenu des moyens mis. J' ai personnellement passé, le dimanche 31 janvier, la lame communale avec mon tracteur personnel sur la RD 17 entre MARCHESEUIL et LIERNAIS, et la 15^E (total 13 km) peu de temps après la neige, les services contactés, ne pouvant venir plus tôt. L'après midi et le lendemain, l' effet était très satisfaisant.

Comment concevoir que des routes comme la RD 11, la 17, la 115, les 106 restent très difficilement praticables pendant près de 7 jours, ce qui signifie ne pas rouler à plus de 30km/h ? Comment les habitants peuvent ils dans de telles conditions rejoindre leur travail quand ils ont 12 à 15 km à faire à cette allure et dans des zones accidentées ? Ne peut-on pas faire appel aux entreprises qui ont passé contrat avec le Conseil Général, afin que la lame soit passée avant que les voitures ne la tassent trop ? Les finances sont elles à ce point dégradées ? Ne peut-on prévoir un salage sur des axes certes non principaux mais qui permettent de mailler le territoire, et faire en sorte que chaque administré n' ait pas plus de 4 à 5 km à faire pour rejoindre un axe « dégagé » ? Nombre de gens doivent se déplacer par tous les temps : transports scolaires, médecins, vétérinaires, autres.

J' ai été, comme nombre d'habitants du secteur, assez étonné, pour ne pas dire plus, par les affiches dans les abribus « la neige peut tomber » ; oui elle peut tomber dans nos secteurs, il ne lui sera fait aucun mal ! Je n' ose pas croire qu' il puisse s'agir de provocation, sans doute une simple maladresse d' une agence de communication (et Dieu sait que ça coûte cher !), mais comprenez que nos concitoyens le ressentent ainsi. Doit on dire, en paraphrasant une citation récente : « le Conseil Général de Côte d' Or aux abonnés absents l' hiver pour les territoires ruraux » ?

Inutile de poursuivre l' ironie : il faut vraiment envisager un autre mode d' action pour permettre à des territoires isolés de continuer à vivre, tout en sachant comme indiqué plus haut que tout n' est pas possible en quelques heures, mais la situation actuelle n' est pas reconductible décemment. Je m' étais déjà entretenu de ce sujet avec M le Directeur Général des Services en mars 2006, et suis prêt à en débattre à nouveau.

Mon propos n' a rien de polémique, seulement animé de la volonté d' améliorer le sort des habitants des territoires ruraux que les pouvoirs publics s' emploient à faire disparaître jour après jour, hélas ! Si vous estimez que mon ressenti n' est pas le reflet de la pensée des administrés, je vous invite à contacter les Maires du canton, qui vous feront part de leur sentiment.

Dans l' espoir de voir la situation s' améliorer, je vous prie d' agréer Monsieur le Président, l' expression de mes sentiments les meilleurs

Pierre POILLOT